

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 décembre 2025

Révision et report du règlement européen sur la déforestation : le secteur de la nutrition animale prend acte et réaffirme ses engagements pour une alimentation durable

Face au nouveau report d'un an du règlement européen sur la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), les syndicats de la nutrition animale prennent acte et réaffirment leur engagement pour garantir des approvisionnements durables.

La Coopération Agricole Nutrition Animale et le Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale (SNIA) prennent acte du nouveau texte adopté par les institutions européennes, qui entérine un nouveau report d'un an de l'entrée en application du RDUE et introduit plusieurs mesures de simplification.

Ce nouveau report était devenu incontournable. Les conditions techniques et politiques pour la mise en œuvre de ce règlement n'étaient pas remplies. Ce texte s'est révélé à plus d'un titre et au fur et à mesure des travaux bien trop complexe malgré la mobilisation des professionnels.

A l'horizon de l'entrée en application le 30 décembre 2026, les fabricants d'aliments pour animaux **réaffirment leur engagement dans la lutte contre la déforestation par le maintien en 2026 du Manifeste des Fabricants d'aliments pour le Soja**, qui engage les signataires à s'approvisionner à 100 % en soja sans risque de déforestation ni conversion dès 2025.

Pour rappel, ce Manifeste regroupe plus de **80 % des volumes d'aliments en France** et constitue le cœur de la stratégie sectorielle contre la déforestation importée depuis sa mise en place en 2022.

Nous saluons également les simplifications adoptées et restons attentifs à l'échéance d'avril 2026 pour l'examen de simplification qui doit permettre d'aboutir à un texte pleinement opérationnel. Les syndicats se déclarent prêts à participer aux travaux de la Commission afin de garantir une application efficace et en adéquation avec l'organisation des chaînes d'approvisionnement en UE et dans les Pays-Tiers.

Contacts presse :

La Coopération Agricole – Sabri Derradj – 06 61 85 90 77 – sderradj@lacoopagri.coop
SNIA : ADOCOM-RP - adocom@adocom.fr – 01 48 05 19 00

À propos de LCA Nutrition animale :

La Coopération Agricole Nutrition animale, branche métier de La Coopération Agricole, fédère et représente les entreprises coopératives de nutrition animale. Avec 42 groupes coopératifs, **La Coopération Agricole représente 60% de la production française d'aliments composés pour animaux.**

Face aux défis économiques, sanitaires et climatiques de l'élevage, elle accompagne ses adhérents pour développer et faire valoir la contribution positive du métier à une alimentation saine, sûre, durable, respectueuse de l'environnement et diversifiée des animaux. Partenaire incontournable des filières de production végétales et animales, elle est actrice de la stratégie de ces filières et de la complémentarité animal/végétal.

Retrouvez [ici](#) le rapport d'activité de LCA NA, ses engagements, actions et réalisations.

À propos du SNIA :

Créé en 1971, le SNIA, Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale, est un syndicat professionnel rassemblant 100 entreprises adhérentes. Au cœur des enjeux de la performance des élevages, grâce à une alimentation sur mesure et de qualité, la nutrition animale est un secteur de référence dans le panorama agricole français, au carrefour des productions végétales et animales.

Engagé en RSE au niveau sectoriel depuis 2021, le SNIA accompagne ses entreprises adhérentes vers une performance multicritères, à la fois technique, économique, environnementale, sanitaire et sociale.

Retrouvez [ici](#) le rapport intégré du SNIA, ses engagements, actions et réalisations.

Contacts presse :

La Coopération Agricole – Sabri Derradj – 06 61 85 90 77 – sderradj@lacoopagri.coop
SNIA : ADOCOM-RP - adocom@adocom.fr – 01 48 05 19 00